

SAINT-JOSSE
SINT-JOOST

Appel à projet aux associations de commerçants en vue de l'octroi d'un subside communal

Dans le cadre de la politique communale de soutien à l'activité commerciale, le Conseil communal a décidé d'octroyer une subvention aux associations de commerçants.

A cette occasion, nous vous proposons de répondre à un appel dont le but est de contribuer à créer une ambiance conviviale et une attractivité dans les quartiers commerçants de notre commune, nous vous proposons de présenter les activités de votre association pour l'année 2023.

Afin de faciliter votre démarche, voici les directives de l'action :

1° Prise en considération d'un projet

Le projet doit :

- avoir un objectif clair,
- être autorisé légalement,
- aider son noyau commercial dans son ensemble,
- être réalisé avant décembre 2023,
- nécessiter une collaboration (entre commerçants ou autres partenaires).

2° Thème

Il doit s'agir d'actions contribuant à redynamiser le commerce tennodois dans le cadre d'un thème choisi :

- animations,
- actions de promotion,
- actions en matière de service et accueil de la clientèle,
- actions pour renforcer l'association commerçante ou la relation avec le quartier,
- étude d'un quartier,
- actions en vue d'une amélioration de l'offre commerciale ou de l'image de la rue,
- site Internet
-

C'est la commune qui prend l'initiative de lancer l'appel à projets. Le libre choix des projets retenus est laissé à l'appréciation de la commune.

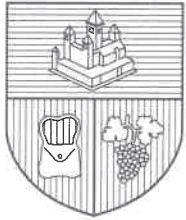
3° Montant du subside

Le montant total du subside communal attribué aux associations de commerçants est de 3750,00 €

Administration
communale
de Saint-Josse-ten-Noode
Gemeentebestuur
Sint-Joost-ten-Node

Av. de l'Astronomie 13
1210 Bruxelles
Sternenkundelaan 13
1210 Brussel

T 02 220 26 11
info@sjtn.brussels
www.sjtn.brussels



SAINT-JOSSE
SINT-JOOST

4° Bénéficiaires

Ces subventions ne peuvent être octroyées qu'à des associations qui représentent des commerçants.

5° Modalités pratiques

Les projets sont à envoyer **avant le 8 décembre 2023** à :

Commune de Saint-Josse-ten-Noode
Service des Classes Moyennes

131, rue des Deux Églises
1210 BRUXELLES
Tél. : 02/217.22.95.

Email : classesmoyennes@sjtn.brussels

En espérant contribuer, grâce à cette mesure, à la dynamisation de votre association, nous vous prions de croire, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Par ordonnance :
La Secrétaire Communale, *ffs*

Le Collège de Bourgmestre
et Échevin

M. C. LEEMPOEL
Marie-Rose Laevers

Emir Kir

Administration
communale
de Saint-Josse-ten-Noode
Gemeentebestuur
Sint-Joost-ten-Node

Av. de l'Astronomie 13
1210 Bruxelles
Sterrenkundelaan 13
1210 Brussel

T 02 220 26 11
info@sjtn.brussels
www.sjtn.brussels